



LES CHEVALIERS DU CENTAURE

Figurines, Maquettes, Histoire



Compte-rendu du Conseil d'Administration
Lundi 17 octobre 2022

La réunion a débuté à 20h15 et s'est terminée à 22h46 en visioconférence.

Membres du CA présents lors de la réunion :

Présences confirmées :

Pascal
Nicolas DL
Hippolyte
Fanny
Frédéric
Benjamin
Alessandro

Membres excusés :

Nicolas V

- 1 - Nouveaux adhérents

Depuis le début de la saison 2022-2023, le club compte 28 membres actifs. Nous souhaitons la bienvenue à tous les membres.

- 2 - État de l'administration suite à l'AG et au début de la nouvelle saison

Le compte rendu a été signé par toutes les parties. Le dossier pour la préfecture est en construction.

- 3 - État des finances

L'état des finances est indiqué dans le document « Etat_des_finances_-_CDC.pdf » joint au mail de diffusion de ce CR.

- 4 - Mise à jour des accès au compte Crédit Mutuel

Fred va contacter le conseiller pour prendre un rdv un samedi matin afin de distribuer les pouvoirs entre le président, le trésorier et le secrétaire.

Il va aussi voir si c'est possible de faire des procurations si une personne ne peut être présente.

- 5 - Mise à jour du site du club

Benjamin et Nicolas DL vont être responsable de :

- la mise à jour du site actuel
- la création du nouveau site

- 6 - Groupe de travail Open de l'Ouest

Le groupe de travail pour l'Open côté CDC est constitué de :

- Hippolyte
- Frédéric
- Gilles
- Alessandro (membre de réserve)
- Nicolas DL (membre de réserve)

Conseillé :

- Serge

Frédéric essaie de joindre la mairie de Couëron afin de confirmer la date d'échange du 4 novembre.

- 7 - Droits du coffre fort numérique

Il s'agit de l'emplacement de toutes les données « sensibles » du club.

Les droits sont donnés au bureau (avec réinitialisation du mot de passe à chaque nouveau bureau) et aux personnes chargées de la communication (Facebook, Insta, etc.).

- 8 - Prochains salons

2.000 € de budget accordé lors de la dernière AG.

- Rubelles (1er et 02 octobre) : 150€
- Relecq Kerhuon (Brest) (22 et 23 octobre) : 400 €
- Cholet (22 et 23 octobre) : 50 €
- Utopiales (Nantes) (29/10 au 1er/11) : 200 €
- Gérone (Espagne) (29 et 30 octobre) : 600 €
- Monte San Savino (Italie) (11 au 13 novembre) : 0 €
- Sèvres (19 et 20 novembre) : 300 €
- Montreux (Suisse) (4 et 5 mars 2023) : 0 € (déplacement trop coûteux)
- Montrouge (Paris) (1er et 02 avril 2023) : 300 €

Total : 2.000 €

- 9 - Politique de remboursement des frais de déplacement

On reste sur la politique de remboursement actuelle.

- 10 - Programmation des ateliers

Un [document de préparation des ateliers](#) a été mis en place et un premier atelier a déjà été réalisé.

Prochains ateliers :

- **Atelier speed painting** organisé par Pascal – le 26/11/2022
- **Atelier décors** organisé par Fred – date à définir

Quelques rappels :

- Tous les membres souhaitant proposer un atelier (quelque soit le sujet) peuvent se faire connaître au prêt du CA pour remplir le document.
- L'organisateur de l'atelier choisit la date du dit atelier.
- Tous les membres souhaitant participer à un atelier doivent contacter l'organisateur pour s'inscrire.

- 11 - Page Instagram pour le club

Actions pour lier les comptes Facebook et Instagram à venir

Responsables : Alessandro, Serge, Benjamin

- 12 - Achat de matériel pour aider les nouveaux à démarrer

- Malette Peintures neuve vendue par Pascal : 100 € (au lieu de 250 €). Facture à faire pour l'achat.
- Joël propose à la vente des pinces coupantes à 15 € (au lieu de 150 €). Chaque membre est encouragé à le contacter si intéressé.

- 13 - Le triptyque de communication du club

Le travail est en cours, il sera prochainement proposé au CA.

- 14 - Position du club auprès du public en ce qui concerne la contrefaçon et clarifications sur les règles à respecter lors de l'inscription à des compétitions au nom du club

Il est proposé d'ajouter l'article suivant à la carte du club :

« Notre association s'engage à promouvoir une culture contre la diffusion de copies illégales, autrement appelées recast. Le club construit de façon collective une vision de notre activité et des comportements individuels ne doivent pas venir ternir son image.

Les membres du club s'engagent à ne pas soumettre des pièces contrefaites/recast lors d'un concours, une exposition ou tout autre événements publics liés à notre passion. Le membre qui a enfreint ce principe sera invité à fournir des explications au CA qui votera pour émettre ou non un avertissement à la personne concernée. En cas de récidive le CA pourra considéré qu'il s'agit d'un motif grave dont les conséquences sont stipulées à l'Article 7 des statuts. »

Note : en plus de cette proposition, le CA va travailler pour actualiser les statuts et la charte du club. Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée pour voter ces modifications.

- 15 - Question posée par les membres du club

Question concernant les polos : Il est demandé si le CA peut définir un budget pour l'achat de polos/autre vêtement représentant le club en tant que tel et pas son évènement.

Le CA ne peut pas décider seul d'un budget pour la création et l'achat de polos dédiés aux CDC et non à l'Open de l'Ouest : seule l'AG a ce pouvoir.

Ainsi, le CA proposera lors de la prochaine AG un budget en ce sens.

Pour rappel, il existe au club différents articles permettant de porter l'image du club (t-shirt) qui peuvent être portés (autre que le polo de l'Open de l'Ouest) par les membres lors des événements.

- 16 - Questions diverses

Sous couchage : veiller à bien faire le sous-couchage des figurines à l'extérieur de la salle pour des raisons d'odeurs mais aussi ne pas laisser les fenêtres ouvertes trop longtemps durant la journée, surtout avec l'hiver approchant.

Conclusion

Ce CA marque le début de la saison 2022/2023.

Fait le 20 octobre 2022

Le Secrétaire de séance : Nicolas Denis-Lagache

La secrétaire adjointe de séance : Fanny Daguin